



Compte-rendu du Conseil d'administration du 15 janvier 2016.

Absent excusé : Thierry Périgaud.

Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 09 décembre 2015 à l'unanimité

Gestion associative.

Élection du bureau : Présidence : Jean-Noël Le Foll

Vice-présidence : Alain Ricordeau

Trésorerie : Bernard Derouin

Adjoint de trésorerie : Hubert Gervais

Secrétariat : Chantal Gueveneux

Adjoint de secrétariat : Michel Lodziak

Commissions :

- **Animation des réunions mycologiques :** après débat sur la gestion de l'animation des réunions mycologiques il est décidé de créer une commission ad hoc, composée de : Max Deslandes, Hubert Gervais, Pierre-Yves Guiziou, André Jolivet, Jean-Noël Le Foll, Michel Lodziak, Alain Ricordeau. Elle se réunira le mercredi 13 avril à 9h30 à Agora.
- **Dépliant:** les sponsors ont donné leur accord. La commission attend pour se réunir de savoir où aura lieu l'exposition 2016 et le calendrier d'activités du 2^{ème} semestre.
- **Site Internet :** André Jolivet et Bertrand Helsens ont eu un échange épistolaire sur la le code annuel unique c'est impossible ; la signature du contrat de maintenance ; la non mise à jour de la date de l'assemblée générale est due aux changements répétés ! La commission se réunira le mercredi 24 février à 9h30 à Agora.
- **Loisirs-repas :** 2 propositions : Maulévrier avec 2 cars de 55 places, départ à 8h, 2h de voyage-aller, avec une participation de 25€ il restera 2635€ à charge. Croisière sur la Loire, pas de car, participation à 28€ pour un coût effectif de 68€ par personne : restera à charge 2200€ pour 55 participants !.....C'est ce qui est choisi.
- **Contrôleurs-vérificateurs :** réunion le 13 avril à 9h30 à Agora.
- **Journées Mycologiques de l'Estuaire :** réunion le 27 avril à 16h chez Hubert Gervais, 13 rue des Grandschamps au Clion sur Mer.
- **Livres :** il est décidé de commander 10 livres sur les bolets, 10 sur les champignons des dunes, 10 petits Eyssartier, et pour la botanique : 05 guides de la flore du littoral, 02 guides des fleurs sauvages, et 02 Flora Gallica.

Administration :

Lecture du courrier adressé au maire à propos de la réservation de la salle de l'Immaculée.

Trésorerie : l'adhésion à la Société Botanique de France n'est pas réalisable pour une personne morale.

Activités.

Sortie inter-associations : c'est d'accord pour le barnum au Razay. Il faut constituer 3 groupes avec pour pilotes : André Jolivet, Hervé Greslé avec Gisèle Jolivet, Michel Lodziak. Nous effectuerons une sortie sur site pour préparer.

Interventions pour des Tiers :

René Legoff refuse d'appliquer la règle associative pour une sortie Myxomycètes pour Hirondelle.

F.A.M.O. : le 2^{ème} représentant à l'assemblée générale sera Michel Lodziak.

Compte-rendu validé par le Conseil d'administration du 09 mars 2016

Le président, Jean-Noël Le Foll :